



Conseil communal
Bureau du Conseil

Rapport d'activité de l'Association de communes Sécurité est lausannois au Conseil communal de Pully

Année politique juillet 2020/juin 2021

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ce rapport ne relate que les faits qui concernent directement ou indirectement la Commune de Pully. Pour une vue d'ensemble de l'activité de l'ASEL, vous voudrez bien vous référer aux documents déposés sur son site internet et, en particulier, à son excellent rapport de gestion¹.

Composition

Pour le Comité de direction vos représentants sont Jean-Marc Chevallaz (président) et Gil Reichen (membre).

Pour le Conseil intercommunal :

- Anita Bonjour
- Alexandre Freise (vice-président)
- David Häusermann
- Pyrame Jaquet
- Isabelle Krenger
- Lena Lio
- Lydia Masméjan (conseillère municipale)
- Anne Schranz (présidente de la Commission de gestion)

- Francine Medana (secrétaire)

Commission de gestion

Elle compte 4 membres (un représentant par commune) et s'est réuni deux fois en présence M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir et du Lt-colonel Dan-Henri Weber, commandant de police à qui elle a pu poser toutes les questions concernant le budget, les comptes et la gestion. Il faut relever la très bonne collaboration qui prévaut à tous les niveaux lors de ces séances.

¹<https://www.police-el.ch/fr/organisation/association-securite-est-lausannois/conseil-intercommunal-direction/documentations/>

Séances

Le Conseil s'est réuni deux fois pendant l'année écoulée.

Le 24 novembre 2020 à Belmont le préavis suivant a été adopté à l'unanimité :

-3/2020 - Budget 2021

Le budget prévu pour 2021 est de CHF 11'352'787, soit environ 0,9% de plus que celui de 2020. Cette augmentation, en dessous de l'augmentation annuelle moyenne de ces dernières années, montre que les dépenses sont maîtrisées.

Le 15 juin 2021 à Paudex les préavis suivants ont été présentés :

-1/2021 - Comptes de l'année 2020

L'exercice 2020 représente la neuvième année d'activité de l'ASEL. Le résultat des comptes est de CHF 11'148'644 soit 0,9 % de moins que le budget prévu, mais 1,8 % de plus que les comptes de 2019. L'exercice peut être qualifié de bon, en particulier grâce à des revenus financiers supérieurs aux attentes². De ce fait la participation de Pully n'est « que » de CHF 7'132'572, soit moins de 8.9% que prévu au budget, mais de 3,3% de plus qu'en 2019. Toutefois Pully reste le gros contributeur avec près 86% de la participation totale des 4 communes, environ 382 francs par habitant (la participation totale des communes par rapport aux comptes 2020 est de CHF 8'330'099). Au terme des 10 ans d'activité de l'ASEL, la clé de répartition entre les 4 communes devra être revue l'année prochaine.

-2/2021 - Rapport de gestion 2020

L'effectif du personnel est de 65 collaborateurs (61,5 ETP) qui assurent les missions de police secours, police de proximité, de prévention, administrative et de constat judiciaire. Pour exemple, la centrale a enregistré plusieurs dizaines de milliers d'appels et 7'500 personnes se sont présentées directement au guichet du poste de police ; l'Unité proximité a effectué 4'769 actions préventives sur l'ensemble des secteurs ; quant à l'Unité Radar, elle a installé ses radars mobiles 337 fois sur le territoire de la commune (sur 114'161 véhicules recensés, 8'535 étaient en infraction, soit le 7,47%).

Anne Schranz, rapportrice

Pully, le 20 juin 2021

² Le produit des amendes est de CHF 2'402'386 pour 2019 contre CHF 2'331'722 en 2019.